

LE MAROC EST- IL UN PAYS ÉMERGENT ? (PREMIERE PARTIE)

MOROCCO IS IT AN EMERGING COUNTRY? (FIRST PART)

ABDELLAOUI Mohammed

Centre Interdisciplinaire de Recherche en Performance et Compétitivité (CIRPEC)

Laboratoire de Recherche en Compétitivité Economique et Performance

Managériale (LARCEPEM)

Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique

Université Mohammed V-Rabat-MAROC

Résumé

La question de savoir si l'économie marocaine est une économie émergente a interpellé beaucoup d'économistes et devenue l'un des thèmes les plus débattus par les chercheurs et les penseurs depuis quelques années. Pour analyser cette question sur le plan scientifique, nous avons utilisé l'approche statistique pour comparer deux périodes : celle du Maroc de 1960 et celle du Maroc actuel. Les indicateurs socio-économiques appliqués dans notre étude ne prouvent pas que les structures économiques et sociales du Maroc actuel convergent vers ceux des pays développés.

Mots clés : économie marocaine, économie émergente, approche statistique, indicateurs socio-économiques, pays développés.

Abstract

The question that Morocco is an emerging economy has attracted many economists and has become one of the topics most debated by researchers and thinkers in recent years. To analyze this question in a scientific point of view, we used a statistical approach to compare the Moroccan situation in 1960 and the current one. The socio-economic indicators applied in our study do not prove that current economic and social structures in Morocco converge towards those of the developed countries.

Keywords: Morocco, emerging economy, statistical approach, socio-economic indicators, developed countries.

Introduction

La réponse à cette question ne sera pas donnée en fonction du concept « émergent » (trop controversé), mais après comparaison entre la situation du Maroc d'avant 1960 et la situation de ce pays actuellement.

Il portera d'appliquer au Maroc d'avant 1960 et au Maroc actuel, les critères qui permettent habituellement en Occident, de juger de l'état de développement d'un pays. Cela devrait permettre d'évaluer la pertinence des indicateurs de développement couramment utilisés.

L'approche utilisée, recommande d'aller du concret vers l'abstrait, de la pratique vers la théorie, d'où la démarche suivante : du Maroc d'avant 1960, au concept du sous-développement ; et du Maroc actuel, au concept de l'émergence.

Avant de répondre aux deux questions suivantes :

- Le Maroc d'avant 1960 était-il un pays sous développé ?
- Le Maroc actuel est-il un pays émergent ?

Il faut rappeler la définition du concept de sous-développement. Ceci ne sera possible qu'en passant en revue un certain nombre de critères, en mettant en œuvre plusieurs approches. La pédagogie des sciences économiques exige que dans la recherche de la plus grande objectivité possible, on essaie de progresser de la théorie, de la solution la plus simpliste, la plus contestable à la construction la plus satisfaisante. D'où la critique systématique de la validité des approches et critères successivement évoqués. Ceci explique la démarche suivie implicitement tout au long de ce travail :

- Définition d'un critère ;
- Application au Maroc d'avant 1960 et au Maroc actuel;
- Limites, critiques du critère ;
- Définition d'un autre critère...etc.

Chaque fois que cela est possible, il est indispensable de procéder à des comparaisons, des rapprochements dans le temps (Maroc d'avant 1960 et Maroc actuel) ; et dans l'espace (Maroc et d'autres pays).

Pour certains auteurs, la différence entre pays sous développés et pays développés est seulement quantitative. C'est un problème de degré, d'écart, de rang...etc. La statistique devient donc capable, à elle seule de définir le « sous-développement ». Grâce à des indicateurs-chiffrés, on peut affirmer qu'un pays est sous-développé(ou non).

Nous appliquons l'approche statistique au Maroc d'avant 1960 et au Maroc actuel. L'étude portera sur trois aspects : Démographique ; Social ; Economique.

1- L'Approche démographique

1.1 Définition et critères

1.1.1 Définition

Certains auteurs voient dans des taux élevés de natalité et de mortalité non seulement le signe mais la cause elle-même du sous- développement.

Il s'avère qu'après la seconde guerre mondiale, les pays dits sous-développés, commencent à se distinguer des autres pays par un fort accroissement démographique. Cette forte croissance démographique résulte d'un fort abaissement du taux de mortalité (bien que ce taux reste important par rapport à celui des pays développés), et d'autre part d'un taux de natalité qui reste élevé.

La plus part des auteurs qui prônent cette approche s'inspirent de Malthus. Pour lui, les malheurs de l'humanité résultent du fait que la croissance économique(en progression arithmétique) ne peut suivre la croissance démographique (progression géométrique) (T. R. Malthus, 2010).

1.1.2 Les critères

- Taux de natalité : C'est le nombre de naissances vivantes pour 1000 habitants d'une population donnée pendant l'année considérée ;
- Taux de mortalité globale : C'est le nombre de décès (non compris les morts nés) pour 1000 habitants d'une population donnée pendant l'année considérée ;
- Taux de mortalité infantile : C'est le nombre de décès d'enfants de moins d'un an pour 1000 naissances pendant l'année considérée ;
- Taux d'accroissement naturel : C'est la différence entre le taux de natalité et le taux de mortalité globale.

1.2 Données pour le Maroc

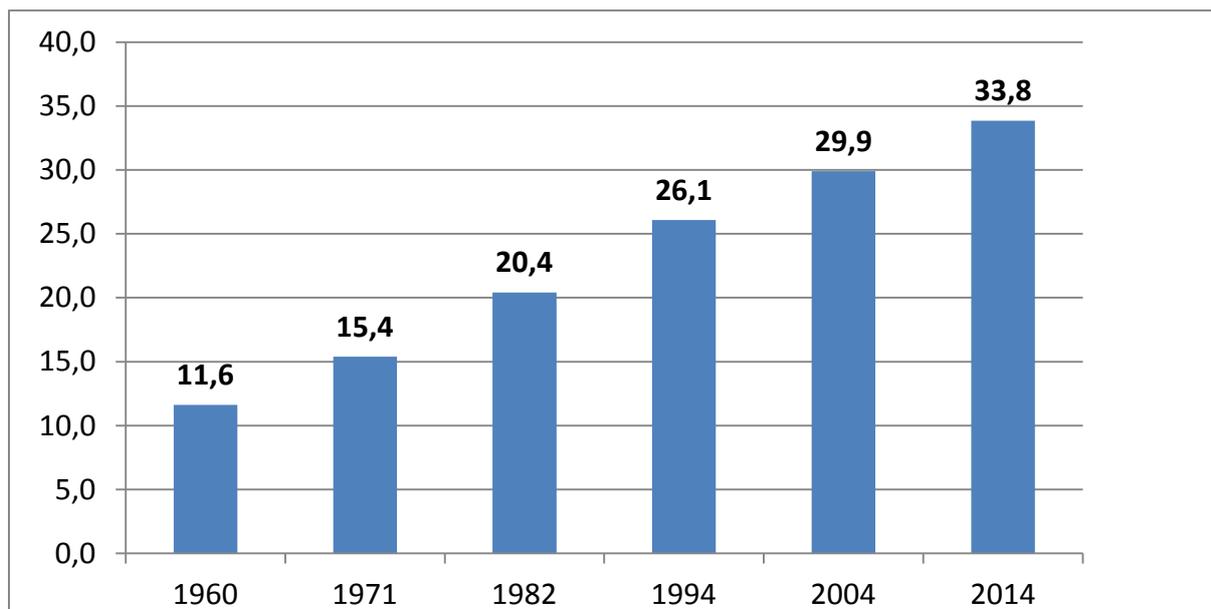
TABLEAU 1: POPULATION ET TAUX DEMOGRAPHIQUE DU MAROC (1960-2014)

Population (Millions)	1960	1971	1982	1994	2004	2014
Population	11.6	15.4	20.4	26.1	29.9	33.8
Taux de natalité	51,14‰	42,12‰	36,80‰	26,09‰	20,45‰	20,75‰
Taux de mortalité	18,49‰	14,13‰	10,24‰	6,74‰	6,19‰	5,70‰

Taux d'accroissement naturel	3,12%	2,16%	2,43%	1,63%	0,94%	1,39%
------------------------------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

Source : Données de la Banque Mondiale, Perspective monde Version 6.7.2016

FIGURE 1: EVOLUTION DE LA POPULATION AU MAROC DE 1960 A 2014 (EN MILLIONS)



Sources : HCP : Recensement général de la population et de l'habitat 2014

Dans le tableau précédent, on remarque que le taux d'accroissement naturel est en baisse : de 3,12% (1960) à 1,39% en (2014). Cette baisse s'explique par les deux raisons suivantes :

- La baisse du taux de natalité due à l'attitude des marocains devenue favorable à la limitation des naissances ;
- La baisse du taux de mortalité due à l'amélioration de L'état sanitaire des marocains.

TABEAU 2 : COMPARAISON DU MAROC AVEC D'AUTRES PAYS

TAUX PAYS	Taux de natalité (‰)		Taux de mortalité (‰)		Taux d'accroissement naturel (%)	
	1960	2014	1960	2014	1960	2014
MAROC	51,14	20,75	18,49	5,70	3,12	1,39
COREE DU SUD	43,95	8,60	14,34	5,30	2,91%	0,47
BRESIL	43,12	14,73	13,41	6,12	2,96	0,89
CHINE	20,86	12,40	25,43	7,20	1,83	0,51

TUNISIE	50,69	19,20	22,24	6,20	1,80	1,01
INDE	42,11	19,95	22,42	7,34	1,95	1,25
SENEGAL	50,44	38,09	26,05	6,21	2,72	3,13
AFRIQUE DU SUD	41,7	34,2	32,4	12,5	2,5	1,6
RUSSIE	23,74	13,30	8,29	13,10	1,47	0,22
ESPAGNE	21,70	9,20	8,60	8,50	1,12	-0,30
ALLEMAGNE	17,30	8,60	12,00	10,80	0,78	-1,41
U.S.A	23,70	12,50	9,50	8,10	1,70	0,78

Source : Données de la Banque Mondiale, Perspective monde Version 6.7.2016

Pour la période 1955-60 : Avec des taux de natalité et de mortalité élevés (51,14 (‰) et 18,49(‰)), le Maroc était incontestablement un pays sous – développé, (Comme l'ensemble des pays d'Afrique et d'Amérique latine).

Pour la période 1980-2014 : Les taux de natalité et de mortalité ont sensiblement diminué par rapport à la période précédente. En conséquence, le taux d'accroissement naturel de 1.39% (2014) place le Maroc dans un rang convenable en Afrique (ex. en Afrique du Sud, ce taux est de 1,6%(2014)) mais, il est plus élevé des taux d'accroissement naturels des pays comme la Corée du Sud, le Brésil, la Chine et la Tunisie, qui ont enregistré respectivement 0.47 % ; 0,89 ; 0.51 % ; 1.01 % .

1.3 Critique de l'approche démographique

La croissance démographique est-elle responsable du sous-développement ? Dès 1949, MAO Tsé TOUNG a déclaré que : "La théorie absurde selon laquelle l'augmentation de la production alimentaire ne peut pas rattraper l'accroissement de la population, avancée par des économistes bourgeois occidentaux comme Thomas Malthus et compagnie, à non seulement été réfutée par les marxistes sur le plan théorique, mais à également été renversée dans la pratique par l'union soviétique après sa révolution et par la chine libérée" (MAO TSÉ-TOUNG, 2010). L'accroissement démographique n'apparaît pas comme une cause du sous-développement. En effet :

- C'est un phénomène récent qui est apparu surtout après la seconde guerre mondiale. "Il y a 15 ans, il y avait encore un certain nombre de pays du tiers monde dont la croissance démographique était "moyenne" (1.5%par an) car la mortalité n'y avait pas encore fortement diminuée (Cambodge, Népal, L'Arabie, Tchad) (Y. Lacoste ,2002)
- En Europe, la révolution industrielle s'était accompagnée d'une croissance démographique assez considérable. Ce qui n'a absolument pas empêché l'essor économique.
- La croissance démographique est une condition de développement. L'importance de la population active permet un accroissement rapide de la production ;
- Certaines régions d'Afrique et d'Amérique latine sont sous-peuplés et pour autant sous-développées.

Mais cela n'exclut pas que : " la croissance de la population doit être maîtrisée" (Y. Lacoste, 2002) En effet, l'accroissement démographique n'est pas la cause du sous-développement, mais il contribue puissamment au développement des contradictions politiques, économiques et sociales quand il ne va pas de pair avec une croissance économique. Cependant, l'explosion démographique ne peut être atténuée par la seule politique de limitation des naissances, mais celle-ci doit être accompagnée d'un changement des structures économiques, sociales et politiques. En fin, il nous apparait que l'approche démographique permet de constater l'état d'un pays dans la mesure où ce dernier est souvent lié à un fort accroissement démographique. Il n'en reste pas moins qu'il est erroné de soutenir que l'explosion démographique est une cause du sous-développement. De nombreuses études ont prouvé l'inverse. En revanche, cette approche ne nous renseigne pas suffisamment sur les transformations d'ordre qualitatif connues par Maroc d'avant 1960 comme :

- L'état sanitaire des individus ;
- le niveau alimentaire ;
- l'instruction.

Nous rappelons que la position marxiste a l'égard de la planification des naissances est la suivante : pour Marx, " l'œuvre de Malthus, un essai sur le principe de la population, est un plagiat d'un bout à l'autre" (B. Ahouansè, 2011).

Engels ajoute que cette théorie " comme ses autres idées d'ailleurs, le pasteur Malthus l'a bel et bien volé a ses prédécesseurs, rien n'est de lui, si ce n'est l'application purement arbitraire

des deux progressions...L'humanité pourrait se multiplier plus rapidement que cela peut être nécessaire à la société bourgeoise moderne. Raison de plus pour nous de déclarer que la société bourgeoise qui empêche ce développement doit tomber." (Marx- Engels, 1979). Mais, cela signifie-t-il que Marx et Engels sont contre la limitation de l'accroissement de la population ? Absolument non. Engels dit que : "..."Il existe certes cette possibilité abstraite, que le nombre des hommes s'accroisse tant qu'on doive mettre une limite, à son accroissement. Mais si, un jour, la société communiste se voyait contrainte à planifier la production des hommes de la même façon qu'elle aura déjà réglé la production des objets, c'est elle, et elle seule, qui le réalisera sans difficulté..." (Marx- Engels, 1979).

2- L'approche sociale

Pour dépasser certaines insuffisances de l'approche démographique, on aborde l'approche sociale à travers trois aspects : Alimentation, Santé, Instruction.

2.1L'alimentation

2.1.1 Le Maroc d'avant 1960

La faim a été présentée comme le signe du sous-développement et comme son aspect le plus grave. Or, de 1940 jusqu'à 1947, le Maroc était le pays de la faim par excellence. Il était soumis aux effets alarmants des différents types de faim (faim en sels, en calories, en protéines, en vitamines...). Cette période a été marquée par un rationnement des produits de première nécessité. On parlait à cette époque de « am el boune » (Un bon pour la misère).

Les enquêtes réalisées dans les zones rurales et périphériques des villes du Maroc, nous affirment que des milliers de marocains n'ont jamais disposé pour leur repas, que d'un seul et unique couple d'aliments : le pain (en orge et rarement en blé) et le thé : le marocain trouve dans ces aliments (pain+thé), la source de 80% à 95% de sa ration énergétique. (J.LAURE, 2004). La ration moyenne de 2500 calories par jour fixée par l'Organisation Mondiale de la Santé n'était pas atteinte surtout dans le milieu rural. Elle était estimée à 2140 en 1960. (Roles of Agriculture Project, 2017).

Bien plus, la ration alimentaire du Marocain en 1955-60, mesurée en calories, était largement inférieure à celle d'un citoyen de la méditerranée du nord (Espagne, France, Grèce, Italie, Portugal) (M. Padella, 1991).

Le régime alimentaire du Marocain à l'aube de l'indépendance ne comprenait pratiquement pas d'aliments riches en protéines : viande (2 ou 3% seulement), œufs et lait, légumes verts... ce qui a entraîné une généralisation extrême de la faim en protéines, en calcium, en fer, en

iode, en vitamine (surtout B) : ‘‘la moitié de la population dispose tout juste ou ne dispose pas en moyenne du besoin calorifique estimé comme nécessaire et même un tiers de la population dispose de moins de 80% de ce besoin.’’ (M. Padella, 1991).

2.1.2 Le Maroc actuel

L’un des principaux objectifs de l’indépendance du Maroc était la lutte contre les spectres de la famine et la malnutrition qui sévissaient depuis des années auparavant.

Dés 1970, le taux moyen de couverture calorique national a atteint 110% « qui à première vue peut sembler correspondre à une situation alimentaire satisfaisante cache une réalité différente » (J.LAURE, 1983), car des disparités existent selon la situation sociale de chaque citoyen.

De 1960 à 1994, les disponibilités alimentaires en énergie ont augmenté de 2140 à plus de 3000 kcal (A. Lemtouni, 1998) par personne/jour et celles des protéines sont passés de 57 à 85 g/personne/jour (A. Lemtouni, 1998), indiquant une considérable amélioration de la satisfaction des besoins alimentaires globaux de la population. Cette amélioration est due en grande partie à l’augmentation des disponibilités des principales denrées alimentaires. L’examen, en effet, de l’évolution de l’offre alimentaire, sur la période 1960-1994, montre une progression par des rythmes différents selon les produits. Ainsi, les quantités offertes, en kg/personne/an, ont plus que doublé pour les œufs, les poissons, les fruits et les légumes.

Cependant, l’augmentation n’a pas dépassé 20% pour les céréales et les viandes, et 6% (FAO, 2011) pour le lait. On remarque, par ailleurs, que les quantités disponibles par personne en céréales, légumes et fruits sont relativement importantes; celles des autres produits demeurent assez modestes.

Globalement, les disponibilités énergétiques alimentaires par personne n’ont pas cessé d’augmenter ces cinq dernières décennies: elles sont passées de 2277 kcal/personne/jour en 1965-67 à 3 168 kcal/personne/jour en 2005-2007 (FAO, 2011).

En 1997, l’apport journalier moyen par habitant devient d’environ 3100 calories ; il passe en 2004 à 3158 calories (FAO, 2011). Avec ce chiffre, le Maroc se situe au-dessous de la Tunisie (3344 calories) selon le classement de la banque mondiale (FAO, 2011).

Globalement, la structure de la ration alimentaire s’est améliorée d’une façon sensible comme le montre le tableau suivant :

TABLEAU 3 : DONNEES SUR LES DISPONIBILITES ALIMENTAIRES NATIONALES

Tableau 1: Tendances des disponibilités des principaux groupes d'aliments per capita (exprimées en g/jour) Groupes d'aliments	Disponibilités pour la consommation humaine en g/capita/jour								
	1965-67	1970-72	1975-77	1980-82	1985-87	1990-92	1995-97	2000-02	2005-07
Céréales	558	614	637	638	672	677	684	690	707
Fruits et légumes	208	202	253	248	341	419	404	444	550
Racines et tubercules	26	29	17	45	70	82	86	91	112
Lait et produits laitiers (beurre et crème exclus)	78	78	76	93	84	93	91	96	104
Edulcorants	75	78	88	93	85	87	95	101	102
Viandes et abats	38	41	34	40	40	56	56	62	69
Légumineuses, noix et oléagineux	20	15	25	31	38	42	30	32	28
Poisson et fruits de mer	6	13	12	17	20	21	20	21	27
Huiles végétales	15	20	25	28	33	29	32	30	27
Autres	20	22	21	22	22	24	23	20	22
Œufs	7	7	8	9	13	16	17	19	14
Graisses animales	6	8	6	6	6	6	6	6	6

Source : Profil Nutritionnel du Maroc - Division de la nutrition et de la protection des consommateurs, FAO, 2011

Le taux de croissance annuelle moyenne sur la période allant de 1990 à 2003 des disponibilités énergétiques alimentaires (kilocalorie par personne et par jour) montre que le Maroc reste à un niveau bas par rapport à certains pays d'Afrique du nord. Le tableau ci-dessous confirme cette affirmation.

TABLEAU4: DISPONIBILITES ENERGETIQUES ALIMENTAIRES (KILOCALORIE PAR PERSONNE ET PAR JOUR)

Pays	1990-92	2001-2003	Croissance annuelle moyenne sur la période
Algérie	2920	3040	0.37
Egypte	3200	3350	0.42
Jordanie	2820	2680	-0.46
Liban	3160	3170	0.03
Maroc	3030	3070	0.12
Syrie	2830	3060	0.71
Tunisie	3150	3250	0.28

Turquie	340	3340	-0.4
Israël	3410	3680	0.7
Chypre	3100	3240	0.4
France	3540	3640	0.25
Portugal	3450	3750	0.76
Italie	3590	3670	0.2
Espagne	3300	3410	0.3
Grèce	3570	3680	0.28
Pays en développement	2520	2660	0.49
Afrique Subsaharienne	2170	2260	0.37
Asie et Pacifique	2710	2670	-0.56

Source : FAOSTAT, les futurs agricoles et alimentaires en méditerranée, p.160, les presses, Sciences Po.2008

Les statistiques de la FAO soulignent qu'avant 1990, les disponibilités par personne en céréales étaient en moyenne près de 624g/jour. Elles ont augmentés pour atteindre en 2007 le niveau de 707g/jour par personne. (FAOSTAT, 2008)

Depuis les années soixante, la part des céréales dans la ration énergétique occupe une place importante en enregistrant en 2007 le taux de 40% des disponibilités pour la consommation humaine en g/personne/jour comme le montre le tableau suivant :

TABLEAU 5 : DONNEES EN % SUR LES DISPONIBILITES ALIMENTAIRES NATIONALES EN 2007(*)

Groupes d'aliments	Disponibilités pour la consommation humaine en g/capita/jour	Pourcentage
Céréales	707	40%
Fruits et légumes	550	31%
Racines et tubercules	112	6%
Lait et produits laitiers (beurre et crème exclus)	104	6%
Edulcorants	102	6%
Viandes et abats	69	4%
Légumineuses, noix et oléagineux	28	2%
Poisson et fruits de mer	27	2%
Huiles végétales	27	2%

Autres	22	1%
Œufs	14	1%
Graisses animales	6	0,34%
TOTAL	1768	100%

(*) : Tableau élaboré par nous même sur la base des données tirées de la source : Profil Nutritionnel du Maroc - Division de la nutrition et de la protection des consommateurs, FAO, 2011

2.1.3 Critiques de l'approche

Selon cette approche, un pays est sous-développé si ses habitants ne disposent pas du minimum. Mais qu'est-ce que le minimum ?

- Physiologique ? dans ce cas un pays est sous-développé si la consommation moyenne en calories est inférieure à un seuil. Mais comment déterminer ce seuil ?
- Certains auteurs retiennent 2500 calories, dans ce cas le Maroc était un pays sous-développé alors qu'actuellement a-t-il vraiment quitté cette situation ? A cela s'ajoute le problème de la détermination statistique de la consommation moyenne effective en calories ;
- social, culturel, historique ? En effet l'ensemble des besoins ressentis par les êtres humains n'est pas uniquement une donnée physiologique, mais dépend de l'évolution des structures économiques, sociales, culturelles,... Ce qui apparaît difficile à appréhender par un chiffre.

D'autre part, ce critère comme toute moyenne masque l'inégale répartition des disponibilités nutritionnelles entre les habitants (riches et pauvres), la ville et la campagne....Donc, il ne nous renseigne pas sur le nombre des victimes de la malnutrition.

Pour certains auteurs d'obédience bourgeoise (R. DUMOND, 2012), la faim est une cause du sous-développement. Et J. de CASTRO dans son livre " géographie politique de la faim " soutient la thèse que la faim est cause de la surpopulation du fait qu'elle aiguillonne l'instinct sexuel. En conséquence, elle renforce indirectement l'état du sous-développement (J. de CASTRO, 2002).

En fait, ces thèses sont erronées pour plusieurs raisons :

- La faim est un phénomène ancien qu'a connu l'humanité dans son ensemble ;
- La faim a sévi au temps de la révolution industrielle ;

- La faim a été connue aussi bien par les U.S.A pendant la crise de 1929 que par l'ex. L'U.R.S.S pendant les 1ères années de la pré-révolution.

On peut retenir qu'un bas niveau alimentaire est un indice (bien qu'insuffisant) du sous-développement, mais il ne peut aucunement en être une cause. Une chose est sûre : un mauvais régime alimentaire entraîne un mauvais état sanitaire. Mais ce dernier est-il la cause du sous-développement ?

2.2 La santé

2.2.1 Le Maroc d'avant 1960

La famine et la malnutrition aussi bien quantitative que qualitative dont souffrait le Maroc d'avant l'indépendance, avaient des effets néfastes sur l'état sanitaire de la population.

La production agricole ne s'améliorait pas à cause des épidémies causées par la famine. La notion d'hygiène a été rarement prise en considération aussi bien en villes que dans les campagnes (J. de CASTRO, 2002).

Au début du XXe siècle, la situation sanitaire et médicale du Maroc était donc catastrophique. Le protectorat s'occupait plus des soins nécessaires accordés aux colons. Trois types de maladies ravageaient la population marocaine de cette époque, il s'agit de la tuberculose, du trachome et de la syphilis.

Devant cette dangereuse situation où le Marocain était une sorte de musée pour les maladies de tout genre, le Maroc ne disposait pas des moyens nécessaires pour lutter efficacement contre ces fléaux. Les quelques services médicaux étaient concentrés dans un petit nombre de villes pour servir une minorité de la population. Le grand défi auquel était confronté le secteur de la santé au Maroc est de lutter contre les maladies infectieuses, en particulier celles qui sévissaient de manière endémique ou épidémique. Le Maroc d'avant l'indépendance, était caractérisé par des niveaux élevés de mortalité et de fécondité. Le taux brut de mortalité se situait à 25,7‰ entre 1950 et 1951. (Google ,2018).

L'espérance de vie à la naissance ne dépassait guère les 43 ans. Le taux de mortalité infantile était élevé, par contre le taux de fécondité atteignait un niveau relativement fort grâce à un contexte socioculturel favorable.

Le nombre de médecins (par 1000 habitants) en 1960 se limitait à 0,11 et même avait connu une régression en 1975 en enregistrant seulement la valeur de 0,08 médecins pour 1000 habitants. Alors qu'en Belgique, ce nombre pour les mêmes périodes citées ci-dessus était respectivement de 1,30 et de 1,90.

Quant au nombre de lits d'hôpitaux (par 1000 habitants) pour les mêmes périodes déjà citées ci-dessus, était respectivement de 1,60 et de 1,43. Alors qu'en France, ce nombre était en 1975 de 10,60. (Données Banque Mondiale ,2016).

2.2.2 Le Maroc actuel

Le Maroc actuel a hérité d'énormes problèmes dans le domaine de la santé : des maladies qui dévorent le peuple et des moyens médicaux quasi-inexistants.

La densité médicale au Maroc est loin de répondre aux normes de l'OMS (organisation mondiale de la santé) et reste faible par rapport aux densités des pays voisins comme le montre le tableau suivant :

TABLEAU 6 : DENSITE MEDICALE AU MAGHREB, 2009

Pays	Le nombre de médecins pour 10.000 habitants
Tunisie	13.4
Algérie	11.3
Maroc	5.1

Source : http://pharamster.over-blog.com/pages/LE_ROLE_DU_PHARMACIEN-1059084.html, nombre de médecins au Maroc, 8 avril 2009.

En conséquence de cet état catastrophique, le Maroc se retrouve sur la liste des pays qui connaissent une pénurie aiguë en personnel de santé.

Pour pallier ce déficit, 'le Maroc projette la formation de 3.300 nouveaux médecins chaque année, cependant les universités marocaines n'en forment actuellement que 900 par an. Ainsi, le taux d'encadrement médical du Maroc pour la période 2003–2008 est de 6,2 médecins pour 10 000 habitants. C'est, l'un des plus faibles au monde et à titre d'exemple, L'Union Européenne forme une moyenne de 30 médecins pour 10 000 habitants, soit près de 5 fois le taux d'encadrement médical au Maroc". (Journal "Le Soir Echos", 2011).

Il est à souligner que le Maroc a développé aussi la médecine préventive. La vaccination des enfants est devenue systématique. De même, les contrôles d'hygiène sont effectués presque régulièrement dans la majorité des lieux concernés.

Grace a des multiples efforts, l'espérance de vie à la naissance est passée de 48 ans en 1960 à 74 en 2014, soit une augmentation remarquable par rapport a la période d'avant

l'indépendance. Le taux de mortalité infantile est tombé de 143‰ en 1960 à 25‰ en 2014 (Données Banque du Monde, 2016).

Le tableau suivant désigne l'indicateur relatif à la santé au Maroc de 1960 à 2016. Les données chiffrées concernent les lits d'hôpitaux (pour 1000 habitants) installés dans les hôpitaux publics, privés et généraux, les hôpitaux spécialisés et les centres de réhabilitation.

TABLEAU 7: INDICATEUR RELATIF A LA SANTE AU MAROC DE 1960 A 2016

Années	Valeurs	Variations (%)
1960	1,60	
1970	1,47	-8,13
1975	1,43	-2,72
1981	1,23	-13,99
1985	1,27	3,25
1990	1,29	1,57
1994	1,11	-13,95
1997	0,98	-11,71
2002	0,80	-18,37
2004	0,90	12,50
2006	0,87	-3,33
2007	1,10	26,44
2009	1,10	0,00
2012	0,90	-18,18
2013	1,05	16,67
2014	1,06	0,95
2015	1,08	1,89
2016	1,10	1,85

Source : Données Banque du Monde, Perspective monde Version 6.7.2016

2.2.3 Critiques de l'approche

Des paramètres tels que l'espérance de vie, le taux de mortalité infantile sont des signes révélateurs du degré de développement d'un pays. Aussi nous permettent-ils de voir la différence existante entre le Maroc d'avant 1960 et le Maroc actuel. Cependant, ils ont l'inconvénient d'être des moyennes. Ces paramètres ne prennent pas en considération les possibilités d'accès de toute la population quel que soit sa situation sociale aux services médicaux.

Ces critères ne prennent pas en considération le décalage entre ville et campagne, car au lieu d'axer le travail médical et sanitaire sur les régions rurales, la ville continue à être privilégiée par rapport à la campagne.

Quel rapport entre sous-développement et alimentation- santé ?

Une mauvaise alimentation entraîne un mauvais état physique et intellectuel. Donc, le rendement du travail sera faible comme le montre le tableau suivant :

TABLEAU 8 : RAPPORT ENTRE NOMBRE DE CALORIES ET RENDEMENT DU TRAVAIL

Travail léger		Travail modéré	
Calories	Rendement	Calories	Rendement
2400	100%	3000	100%
2200	65%	2750	76%
2000	30%	2500	58%
		2250	42%
		2000	27%

Travail dur		Travail très dur	
Calories	Rendement	Calories	Rendement
3600	100%	4200	100%
3300	82%	3900	88%
3000	66%	3600	76%
2750	54%	3300	64%
2500	44%	3000	55%

Source : P.S.D ou P.V.D ? Tome I, J.F Couet et J. Bremond, p.28

Avant 1960, le rythme et le rendement du travail du marocain, étaient parmi les plus lents et les plus bas du monde à cause du manque d'énergie nécessaire à la réalisation de son travail musculaire, et de son état d'anémie et de mauvaise santé. Il en résultait que le Maroc connaissait un alarmant état de pénurie alimentaire, alors que la majorité de ses habitants étaient des agriculteurs.

Apparemment, un cercle vicieux caractéristique du sous-développement se dessine : une mauvaise alimentation---< mauvaise santé---< faible rendement---< faible production.

En fait, si le problème de l'alimentation de la population s'est posé, c'est uniquement à cause de la mauvaise répartition des richesses du pays et l'exploitation d'une grande partie de la population par ceux qui possèdent les moyens de production qu'ils soient des étrangers ou des nationaux.

2.2 l'instruction

Il est admis qu'un faible degré d'instruction est un indice de sous-développement.

2.2.1 Le Maroc de 1955 à 2014

Le Maroc d'avant 1955, était arriéré sur le plan de l'éducation. Seuls les enfants issus des classes dominantes pouvaient aller à l'école. Les enfants des travailleurs n'avaient que très rarement l'occasion de s'instruire. Quant aux paysans des régions montagneuses et des régions désertiques, il leur était impossible d'instruire leurs enfants en raison de leur extrême pauvreté et de leur dispersion.

Avec l'avènement de l'indépendance, la situation a connu des changements remarquables, comme le montre le tableau suivant :

TABLEAU 9 : ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SCOLAIRES AU MAROC (1956-2014)

Années scolaires	Primaires	Secondaire	Supérieur
1956	318 995	10 496	3 792
1966	1 088 394	222 625	7 198
1970	1 175 277	298 880	16 097
1975	1 547 647	478 000	40 000
1980	2 104 050	797 110	93 851
1990	2 500 000	1 400 000	190 000
1998	3 254 351	1 364 829	266 507
2008	3 878 640	2 232 289	293 642
2014	4 030 142	2 606 239	607 145

Source : Le Maroc en chiffres 2008 /2014

On remarque de forts taux d'accroissement à tous les niveaux :

- Le nombre des étudiants ainsi que celui des élèves a été multiplié plusieurs fois par rapport à 1956 ;
- Le nombre des lycées a connu un accroissement remarquable. Ceci montre bien que des efforts énormes ont été déployés par le Maroc dans le domaine de l'enseignement.

Cependant, le taux d'alphabétisation des adultes n'a pas encore atteint un niveau satisfaisant et reste très loin du seuil des pays développés comme il est indiqué dans le tableau ci-dessous :

TABLEAU 10 : COMPARAISON DU MAROC AVEC D'AUTRES PAYS

Pays	Taux d'alphabétisation des adultes 1976	Taux d'alphabétisation des adultes 2010-2012
RUSSIE	100%	100%
USA	99%	100%
CUBA	96%	99.75
PORTUGAL	70%	94.48
CHINE	66%	95.12
INDE	36%	69.30
MAROC	28%	67.08
TURQUIE	15%	94.92
ANGOLA	N.D	70.78
AFRIQUE DU SUD	N.D	93.73

Source : Perspective monde Version 6.7.2016

D'après les données du tableau ci-dessus, il apparaît que le Maroc est mal placé (dernière place) par rapport à des pays comme l'Afrique du Sud et même l'Angola, et il lui faut encore des efforts pour atteindre le niveau des pays avancés.

2.2.2 Critiques de l'approche

▪ Problème du critère

Cette approche se base sur des paramètres tels que le taux de scolarisation ou le taux d'alphabétisation. Or les définitions de la scolarisation varient beaucoup à l'intérieur d'un pays et encore plus d'un pays à l'autre. Les enfants marocains qui suivent des leçons dans des écoles "ambulantes" pendant qu'ils gardent leurs troupeaux sont-ils considérés comme des élèves ?

Ces paramètres ne prennent pas en considération l'inégalité au sein de la population quand aux chances d'accès à l'enseignement : En 1982, 25% seulement des étudiants en France sont des enfants d'ouvriers, d'employés et de personnel de service, alors que ces catégories socioprofessionnelles à revenu limité représente plus de 6% de la population active (Le nouvel observateur, 2017).

En Chine populaire (1958), 67% des étudiants des universités étaient de souche paysanne ou ouvrière. (Stuart R. Schram, 2002). Au Maroc «le nombre d'enfants âgés de 9 à 15 ans n'ayant jamais été à l'école ou l'ayant quittée avant la fin de la scolarité obligatoire s'élève, aujourd'hui, à un million et demi, soit un enfant sur trois de cette tranche d'âge. La difficulté d'accès à l'éducation concerne certaines catégories d'enfants : l'écart est plus accentué selon le genre, l'âge, le milieu de résidence, ou l'activité des enfants. Sur 100 enfants non scolarisés ou déscolarisés, 58.4% sont des filles et 76.2% sont âgés de 12 à 15 ans. Parmi eux 80% habitent les zones rurales et 40% sont en situation de travail ». (A. B. Gouzi & N. El Aoufi, 2007).

▪ Relation sous-développement et instruction

Les peuples sont-ils sous-développés parce qu'ils sont mal instruits, ou sont-ils au contraire, mal instruit parce qu'ils sont sous-développés ?

Les faits montrent qu'il existe dans les pays sous-développés (P.S.D) non pas manque d'hommes instruits, mais un chômage intellectuel qui commence à prendre des ampleurs démesurées. C'est le cas du Maroc, de l'Egypte, de la Tunisie... le problème n'est donc pas l'absence de qualification mais c'est le cadre socio-politico-économique qui s'oppose à l'utilisation et au développement de ces qualifications.

La structure inégale de la division internationale du travail, qui impose aux P.S.D de n'avoir aucun développement indépendant, fait que les jeunes chercheurs de ces pays ne trouvent pas leur place dans l'économie de leurs pays qui se contente de recevoir des "usines clé-en-main".

Cette situation a entraîné une fuite des cerveaux exacerbée vers les pays développés. Ainsi, "les Marocains constituent la première communauté maghrébine installée à l'étranger. Ils représentent 46% suivis par les Algériens (23%), les Tunisiens (20%), les Libyens (7%) et les Mauritaniens (4%). L'ensemble de ces ressortissants représente environ 5% de la population maghrébine. Un taux nettement supérieur au taux moyen mondial estimé à 3,2%. (Journal marocain libération, 2015).

Il ressort d'une étude du Centre de recherche en économie appliquée pour le développement réalisée entre décembre 2014 et février 2015 sur la fuite des cerveaux et le développement dans l'espace de l'Union du Maghreb arabe (UMA), qu'il y a une nette progression du nombre de migrants diplômés du supérieur. Ce nombre est estimé à environ 853.000 personnes contre 585.000 en 2000, soit un taux de croissance de 31%. En 2000, le taux d'émigration des Marocains ayant fait des études supérieures a été de 17%, de 13% pour les Tunisiens et de 9% pour les Algériens. Les ressortissants marocains arrivent en tête du peloton des migrants diplômés du supérieur au niveau du Maghreb avec 397.000 soit un taux de 46 % devant l'Algérie (37%) et la Tunisie (12%). La Libye et la Mauritanie viennent en 4ème et 5ème positions, avec respectivement 3% et 1%". (Journal marocain libération, 2015).

Les indicateurs utilisés par l'approche sociale nous permettent de constater le niveau de développement atteint par un pays.

Ses paramètres montrent bien que le Maroc à l'aube de son indépendance, était sans aucun doute un pays arriéré. Pour le Maroc actuel, ces indicateurs placent ce pays dans une situation différente par rapport à la situation antérieure sans atteindre un niveau satisfaisant.

L'approche sociale à l'avantage sur l'approche démographique de donner une meilleure idée sur le niveau de vie et le bien-être de la population. Il n'en reste pas moins, que ces indicateurs, comme toute moyenne, présentent des inconvénients et que la situation sociale n'est que la résultante d'une situation économique donnée.

3. L'approche économique

On ne peut se limiter pour expliquer le sous-développement et le passage à une situation plus avancée uniquement à l'approche démographique ou sociale. Le sous-développement est une réalité globale où les facteurs économiques jouent un rôle déterminant.

L'approche économique est fondée sur quatre indicateurs principaux :

- le produit intérieur brut par habitant (PIB/h) ;
- la distribution de la population suivant les secteurs économiques ;
- la composition des exportations ;
- le taux d'investissement.

Mais dans cette étude, nous allons nous contenter uniquement à un seul critère à savoir le PIB/h, pour juger de l'état d'avancement du Maroc sur la voie du développement.

3.1 Le produit intérieur brut par habitant

3.1.1 Définition du critère

Le Produit intérieur brut ou P.I.B. est défini comme étant la somme des valeurs ajoutées réalisées à l'intérieur d'un pays par l'ensemble des branches d'activité (auxquelles on ajoute la TVA et les droits de douane), pour une période donnée, indépendamment de la nationalité des entreprises qui s'y trouvent. (J. Bremond & A. Saladin, 1993)

3.1.2 Données pour le Maroc :

En 1966, la valeur du PIB par habitant calculée en dollar américain constant était de 814 \$US, ce qui place le Maroc en avance par rapport à la Chine (199 \$US), mais derrière l'Algérie (2 108 \$US) (Données B.M, 2018). A la même date, le PIB par tête était en Espagne de 11 230 \$US, en France de 16 765 \$US et en Corée du Sud de 1 407 \$US. (Données B.M, 2018)

En 1970, le PIB par habitant au Maroc est passé à 1017 \$US. Cette évolution remarquable se poursuivra comme le montre le tableau suivant :

TABLEAU 11: PIB PAR HABITANT (\$US CONSTANT 2005)

Pays	1966	1970	1980	1990	2000	2010	2015
Maroc	814		1 346	1 716	1 966	2 858	3 238
Chine	199	226	345	726	1 761	4 515	6 416
Corée Sud	1 407		3 911	8 795	15 105	22 151	25 023
France	16 765	20 092	26 964	32 598	38 525	40 706	41 330
Espagne	11 230	13 544	17 466	22 476	28 551	30 738	30 588
Afrique du sud	5 526	6 240		6 336		6 963	7 575
Tunisie		1 238	2 024		3 051		4 235
Algérie	2 108	2 693			3 541	3 627	3 579

Source : Données Banque Mondiale, PIB par pays/ habitant, Google.

On peut dégager du tableau ci-dessus, 2 remarques relatives à l'évolution du PIB/h du Maroc :

- Première remarque : le PIB a connu une valeur réelle jamais atteinte auparavant : de 814 \$US en 1966, il a atteint 1716 \$US en 1990, soit plus que le double par rapport à 1966. Il continue à augmenter et atteint en 2015 : 3238\$US marquant ainsi une augmentation significative par rapport à 1990 ;
- Deuxième remarque : le Maroc, jusqu'en 2015 occupe le dernier rang des pays d'Afrique du nord (Algérie et Tunisie). Le montant de son PIB est largement inférieur aux montants des PIB des pays comme la Chine, la Corée du Sud ou l'Espagne.

3.2 Critique de l'approche

Le PIB est le critère le plus utilisé pour juger du niveau de développement d'un pays. Il est dépendant et très critiqué à la fois au niveau de la forme et au niveau du fond.

3.2.1 Critiques de forme

- Problèmes d'évaluation

Des problèmes se posent quand à l'évaluation du PIB dans les PSD. Les activités d'autosubsistance, ainsi que d'autres activités qui ne soit pas comptabilisables, restent prédominantes.

Le système de comptabilité nationale n'est pas performants dans les PSD en comparaison avec les pays développés ; ce qui pose des difficultés au niveau de l'évaluation et des comparaisons de PIB/h entre divers pays.

- Problème du seuil du PIB

Des difficultés résident dans le choix du seuil du PIB/h au dessous duquel, on peut dire qu'un pays est sous-développé ainsi par exemple :

- Au dessus de 4000 \$ du PIB par tête, nous aurions affaire à un pays développé ;
- de 2000 à 3999\$ à un pays en voie de développement ;
- de 1000 à 1999\$ à un pays sous-développé
- au dessous de 1000\$ à un pays très pauvre. (J.M. ABERTINI, 1993)

Ainsi, il apparaît que le choix du seuil reste arbitraire. Quelle différence y-a-il entre un PIB/h de 1000\$ et un autre de 999\$?!

3.2.2 Critiques de fond :

Le PIB/ha est une moyenne au niveau national qui cache la réalité des inégalités sociales qui atteignent dans certains PSD des niveaux excessifs. Par exemple dans les pays pétroliers du

golfe, on peut déceler des symptômes de pauvreté extrême bien que leur PIB par habitant dépasse même celui de certains pays développés. (Le PIB des EAU : 39 544\$, Russie=11 039\$). (L. AYDALOT, 1983)

Le PIB nous renseigne sur l'évolution et le niveau du développement des forces productives dans le cas de l'Europe. Dans les PSD, ce renseignement reste biaisé dans la mesure où on peut trouver des pays à très fort P.I.B (ex : Koweït, E.A.U) mais dans lesquels l'infrastructure industrielle fait défaut. Ceci s'explique par la nature du P.I.B : en Europe, il provient surtout de l'industrie et de l'agriculture ; alors que dans les P.S.D, il peut être gonflé par les rentes (pétrolières). C'est ce que cache un chiffre global.

Conclusion

L'instrument statistique est indispensable à toute analyse véritablement scientifique, celle de mesurer l'état d'avancement d'un pays pour « quitter » la zone du sous-développement et atteindre un certain degré sur l'échelle du développement (محمد الشيكو, 2015).

Mais l'analyse scientifique n'est pas à réduire à la seule analyse statistique. C'est pourtant ce que font les tenants de l'approche statistique. Ils font d'une technique leur propre mode de pensée. Leur raisonnement se trouve ainsi mutilé pour plusieurs raisons :

- L'approche statistique reste descriptive. Elle s'arrête au niveau des chiffres. Les rapports entre les phénomènes restent ignorés ; c'est pourquoi elle ne peut que comparer pour expliquer le sous-développement. Elle ne peut définir l'état du sous-développement que par comparaison avec un autre état qui serait le développement (un pays est sous développé si ses indicateurs sont supérieurs ou inférieurs selon le cas à ceux d'un pays dit développé) ;
- Cette approche donne donc aux chiffres un pouvoir explicatif qu'ils ne possèdent pas en fait : un phénomène aussi complexe que le développement s'explique-t-il par le passage par exemple du PIB/h de 1999\$ à 2000 \$?
- Cette approche est par essence statique. Par analogie, elle raisonne sur la base de « photographie » figée du pays. Aucun dynamisme interne ne peut être décelé. C'est pourquoi, elle ne peut être qu'à-historique ; le sous-développement n'est pas appréhendé dans sa naissance ; son développement et son devenir ; donc non comme un processus. L'approche statistique exclut le côté qualitatif (régime politique ; social ; économique ; structure ...) en le dissociant du côté quantitatif.

- Les indicateurs utilisés par cette approche sont tous des moyennes.

Donc, confirmer l'opinion selon laquelle le Maroc est un pays émergent ou l'infirmier en se basant uniquement sur l'approche statistique n'est pas suffisant au moins sur le plan méthodologique car cette méthode s'avère incapable d'expliquer et de juger de l'état d'avancement d'un pays dans le processus de développement.

Par conséquent, cette analyse doit être complétée par l'utilisation de l'approche structurelle qui cherche à étudier la nature des structures, à mener une analyse plutôt qualitative que quantitative afin de conclure que le Maroc un pays émergent(ou non)?

Références bibliographiques

- **Articles de revue et Journaux**

Abderrahman Berrada Gouzi et Noureddine El Aoufi(2007). Le non scolarisation au Maroc, une analyse en termes de coût d'opportunité, revue de la Direction de l'Éducation Non Formelle.

Blaise Ahouansè (2011). Maîtrise de la croissance démographique, La nouvelle tribune ,12 Juil. 2011.

Journal Le Soir Echos(2011) : n°757, p. 2, du 7/02/2011

Le nouvel observateur(2017). Faits et chiffres 1983, p.109

Journal marocain libération (20avril 2015).

- **Livres**

ABERTINI J.M. (1993).Les mécanismes du sous développement, éd. Economie et humanisme, 1967, p.35

AYDALOT L. (1983). Sciences économiques et sociales, collection histoire, 1983, p.21

Bremond J. & Saladin A. (1993).Dictionnaire économique et sociale, édition Hatier

DE CASTRO J. (2002). La géopolitique de la faim, Paris, Éditions sociales, 1951.

DUMOND R. (2012). L'Afrique noire est mal partie, coll. « Esprit »

ENGELS M. (1979). Correspondance, Éditions Sociales, p.478

LACOSTE Y. (2002). Géographie du sous-développement, Coll. Magellan, p.84

LAURE J.: Situation alimentaire et nutritionnelle au Maroc, centre de recherche I.A.M.S.E.A

LAURE J. (2004). Situation alimentaire et nutritionnelle au Maroc, Cahiers de l'ORSTOM, p.42

LEMTOUNI A. (1998). Les politiques alimentaires en Afrique du nord, éditions karthala, 1998, p.207

Malthus T. R. (2010), Essai sur le principe de population. Paris : Éditions Gonthier, 1963

PADELLA M. (1991). Alimentation et évolution de la consommation, Ciheam-IAM TSÉ-

PADELLA M. (1991) : Les futurs agricoles et alimentaires en méditerranée, Ciheam-IAM Montpellier, p.151

TOUNG M. (2010). Œuvres choisies, Éditions Sociales, 1955. Montpellier, p.149

STUART R. SCHRAM (2002). La Chine de Mao Tsé-toung, Revue française de science politique, 1965, p.477

— محمد الشكر (2015) الاقتصاد المغربي دار النشر "حنظله" ص.45-50

- **Webographie**

- Google(2018). Ministère de l'Economie Nationale (Secrétariat d'Etat au plan et au développement régional), 1961 : La consommation et les dépenses des ménages marocains musulmans. Résultats de l'enquête 1960-1969, Rabat.
- Google(2018). Profil Nutritionnel du Maroc, Division de la nutrition et de la protection des consommateurs, FAO, 2011
- Google(2018). FAOSTAT, les futurs agricoles et alimentaires en méditerranée
- Google (2018). Roles of Agriculture Project (2017). International Conference, 20-22 October, 2003, Rome, Italy
- Google(2018). communication présentée à la séance du 28 mars 1992 de la Société française d'histoire de la Médecine consacrée à l'histoire de la Médecine au Maroc.
- Google(2018). Données Banque Mondiale : perspective monde
- Google(2018). [http://pharamster.overblog.com/pages/Le rôle du pharmacien](http://pharamster.overblog.com/pages/Le_rôle_du_pharmacien)